Appel à projets 2021
Lutte contre l’antisémitisme et les discriminations

1. **Contexte et objectifs**

La Ville de Strasbourg mène une politique volontariste pour lutter contre l’antisémitisme et toutes les formes de discrimination. Dans le cadre des actions menées actuellement elle s’engage à poursuivre les actions de prévention et de sensibilisation.
Dans la continuité de la motion du 3 mai 2021 sur l’antisémitisme et de la délibération pour une ville plus égalitaire adoptée le 21 juin 2021, la collectivité souhaite réaffirmer ses engagements contre les discriminations et ainsi agir face à la recrudescence d’actes et de propos antisémites observés ces derniers mois en France.

Ainsi, la Ville de Strasbourg lance un appel à projet afin de soutenir les associations qui agissent sur son territoire et souhaitent développer des actions et projets innovants participant à l’atteinte de ses objectifs de lutte contre les discriminations, notamment l’antisémitisme.

1. **Porteurs et porteuses éligibles**

Cet appel s’adresse exclusivement aux associations et aux collectifs bénéficiant d’un statut juridique dont le siège social est basé en France et qui portent un projet à destination des habitants du territoire de l’Eurométropole de Strasbourg.

Une même association peut présenter un ou plusieurs projets.

Des partenariats inter-associatifs ou inter-structures sont possibles et encouragés (ex : partenariat entre une association et un Centre Socio Culturel, etc.)\*

1. **Thématiques**

Les projets doivent s’inscrire dans une logique de prévention et lutte contre les discriminations, notamment contre l’antisémitisme.

La Ville souhaite plus particulièrement favoriser les projets en faveur :

* Des actions innovantes en matière de lutte contre l’antisémitisme et les discriminations
* L’accompagnement et la formation des acteurs de la lutte contre les discriminations
* Des actions à destination des jeunes, sur et hors temps scolaire, qui contribuent à la lutte contre les stéréotypes, la connaissance de l’autre, l’engagement citoyen et le bien-vivre ensemble
* La production de ressources en ligne à des fins de prévention et sensibilisation
* La valorisation de lieux d’histoire et de mémoire

Cet appel à projets s’inscrit dans la logique globale de lutte contre les discriminations et vise à étayer une partie des enjeux de l’antisémitisme. Les projets proposés pourront s’inscrire dans la continuité du travail engagé par les associations et la collectivité au sein de l’Espace Égalité.

1. **Cadre d’intervention**
* Type de publics visé : le grand public et plus particulièrement les élèves du cycle 3 (CM1, CM2 6ème), les collégien·nes et adolescent·es de la Ville de Strasbourg
* Territoire d’intervention : L’appel à projet couvre la Ville de Strasbourg. Les projets proposés peuvent être circonscrits à un/des quartiers de la ville.
* Contexte sanitaire : En raison de l’épidémie de Covid-19, le format des actions devront pouvoir s’adapter à la fois au public visé et au contexte sanitaire.
1. **Crédits alloués**

Le présent appel à projet est doté de 50.000 €.

Les projets financés pourront bénéficier d’une aide comprise entre 10 000 € et 50 000 €.

1. **Critères de sélection et date limites et modalités de dépôt**
	1. **Critères de sélection des projets**

Dans le cadre de l’instruction, la collectivité portera une attention particulière aux critères suivants :

* Format et modalités des actions adaptées au public visé : le grand public et plus particulièrement les collégien·nes et adolescent·es de la Ville de Strasbourg
* Indicateurs et modalités d’évaluation proposées
* Inscription sur le territoire et complémentarité des actions avec l’existant
	1. **Date limite de dépôt**

L’appel à projets est ouvert du 8 septembre au 15 octobre 2021 à 12h00, date limite de dépôt.

Les porteurs et porteuses de projets seront inviter à le présenter le 18-19 octobre 2021 dans le cadre d’une audition.

Les propositions retenues seront soumises au Conseil Municipal du mois de décembre 2021.

Un dossier complet est à adresser en format électronique **par mail à** :

Mission Lutte contre les Discriminations, DSSJ-MissionLutteContreLesDiscriminations@strasbourg.eu ; AdministrationGeneraleEtRessourcesDSSJ-Subventions@strasbourg.eu

**Votre contact** : Salomé DESANGES, salome.desanges@strasbourg.eu , 03 68 98 83 93

* 1. **Pièces à fournir**

Les participants devront obligatoirement fournir les pièces suivantes :

* Le dossier de candidature dûment complété. Il s’agit du dossier de demande de subvention de projet type, disponible sur le site de la ville : <https://www.strasbourg.eu/faire-demande-subvention> accompagné des pièces listées page 2 dudit document.
* la fiche synthétique de présentation du projet (selon le modèle fourni). Une présentation plus détaillée en format libre peut également être annexée.

\*Dans la cadre de partenariat inter-associatif ou inter-structures, nous vous invitons à déposer un dossier de demande par structure (mais une seule fiche projet) et ce afin de pouvoir proposer, si le projet est retenu, une subvention distincte à chacune des parties prenantes.